

Grève des travailleurs sociaux : Le Département rappelle que le budget de l'Aide sociale à l'enfance a augmenté de 40 % en 5 ans

Ce mardi 11 mars, des travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'enfance, ont manifesté dans le cadre d'un mouvement de grève devant l'Hôtel du Département pour :

- Dénoncer le manque de moyens humains et financiers du Conseil Départemental, mettant à mal, selon eux, la prise en charge des enfants suivis par l'ASE ;
- Réclamer la mise en place de vigiles à l'accueil des centres locaux.

De son côté, le Département de l'Ariège tient à rappeler les nombreuses mesures prises depuis 2020 pour adapter les moyens aux évolutions et à la diversité des besoins en matière d'aide sociale à l'enfance.

Un budget en hausse de 40 % en 5 ans

- Le budget de l'ASE (y compris les ASFAM) est passé de 16.8 millions en 2021 à 23,4 millions en 2025, soit + 40 %.

M€	2021	2022	2023	2024	2025
ASE	16,81	17,32	19,57	21,87	23,44

A ce budget, s'ajoute l'augmentation de la masse salariale consacrée aux créations de postes, soit plus 227 000 € par an.

Des moyens humains renforcés

- La création d'une équipe dédiée au traitement des informations préoccupantes qui a permis d'enlever cette charge sur les équipes des Centres Locaux. 5 postes ont ainsi été créés, soit plus de 200 000 € de charge annuelle ;
- L'augmentation du soutien aux familles par le développement de Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) sur l'ensemble du département (+ 220 000 €/an) ;
- L'ouverture de 15 places supplémentaires pour accueillir les MNA (+400 000 €/ an), 40 places de Placement à Domicile (+ 800 000 €/an) et la poursuite de recrutement d'assistants familiaux (+10 en 2 ans) ;
- La création de 3 postes d'éducateurs pour soutenir les évolutions des besoins d'accompagnement sur les territoires. Pour précision, la mutualisation d'un poste d'éducateur spécialisé entre les Centres Locaux de Mazères, du Fossat et de Saint Giron, a été décidée pour répondre aux évolutions des besoins pouvant fluctuer sur ces territoires ;

- La création d'un poste au niveau central pour améliorer la gestion des assistants familiaux.

Pas de « gros bras » à l'entrée des centres locaux

Pour ce qui concerne la mise en place de vigiles à l'accueil des Centres Locaux, le Département tient à garder ces Maisons de la solidarité départementale comme des lieux ouverts où les personnes peuvent trouver le maximum de soutien et de compréhension ; Elles ne doivent ni être interdites d'entrée, ni accueillies par des « gros bras » avec l'incitation à se taire.

Enfin, le Conseil départemental ne considère pas comme la meilleure idée d'opposer la violence à la violence, dans la mesure également ou l'accueil de nos Centres Locaux en Ariège ne peut être comparé à d'autres lieux dans notre Pays qui connaissent d'autres problématiques.

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication

05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr